Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole

Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Band: 25 (1963)

Heft: 14

Artikel: Les indicateurs de direction pour tracteurs agricoles

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1083094

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

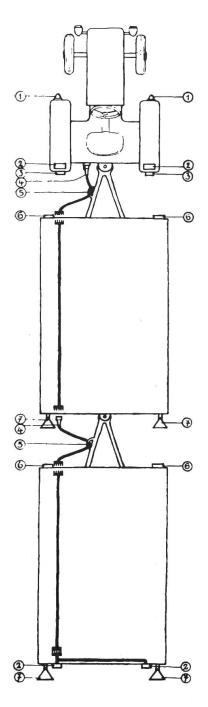
Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les indicateurs de direction pour tracteurs agricoles

Lorsque le tracteur tire des chars ou remorques dont le chargement masque la vue vers l'arrière, il faut que le conducteur indique les changements de direction à l'aide d'un dispositif ou appareil. Le minimum exigé par la loi à cet égard est la palette de signalisation à long manche.

Ces indicateurs de direction doivent remplir les conditions suivantes: palette rectangulaire, réfléchissante des deux cotés, ayant au moins 20 cm de long et 10 cm de large, présentant sur chaque face une flèche blanche, sur fond rouge, dirigée vers l'extérieur.



No. 14/63 «LE TEACTEUR» page 570

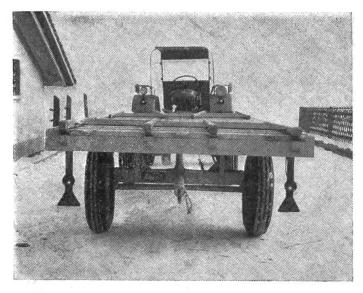
Plan sommaire d'une installation électrique pour clignoteurs

- 1 Clignoteur avant bien visible
- 2 Feu arrière et clignoteur (hauteur maximale sur sol: 120 cm)
- 3 Dispositifs réfléchissantes rouges de forme ronde (Ø 6,8 cm) ou rectangulaire, surface utile: 100 cm², hauteur maximale sur sol: 80 cm
- 4 Fiche conforme à la norme DIN 72577 (type Bosch VM/TL 7A1 5—7 pôles, par exemple)
- 5 Boucle formée par le câble
- 6 Dispositifs réfléchissants blancs de forme ronde (Ø 6,8 cm) ou rectangulaire, surface utile minimale: 40 cm²
- 7 Dispositifs réfléchissants triangulaires de 15 cm de côté, hauteur maximale sur sol: 80 cm

Autres indicateurs de direction

Les appareils de signalisation à clignoteur et rétroviseur se montent sur le tracteur. On peut les rabattre à volonté sur le côté et ils sont extensibles. Ces appareils doivent pouvoir être tirés dehors de telle façon qu'ils soient également visibles de derrière avec des chars de foin ou de paille atteignant la largeur maximale de 3 m 50. On fera bien de n'employer que des indicateurs de direction essayés et approuvés par l'IMA.

Installation de clignoteurs et de feux arrière montée à demeure. Tout char ou remorque pourvu d'une installation de clignoteurs devrait comporter une prise de courant à l'arrière, afin que d'autres véhicules puissent être également équipés de clignoteurs et de feux arrière.



Le meilleur et le plus sûr système dont on dispose pour signaler les changements de direction est cependant l'installation de clignoteurs, à condition qu'on ne la monte pas seulement sur le tracteur, mais aussi sur les chars et remorques. Les accessoires utilisés à cet égard constituent un point essentiel. Pour les véhicules automobiles et remorques agricoles, des prises de courant et des fiches à 7 pôles se montrent suffisantes, en principe. Afin d'arriver à une rapide normalisation dans ce domaine particulier, il convient, lors de l'achat d'une installation de clignoteurs, de toujours exiger des prises et fiches conformes à la norme 72577 (celles fabriquées par la firme Bosch, par exemple, et désignées comme suit: VM/TL 7 A 1, à 7 pôles).

On ne peut plus guère recommander actuellement les prises et fiches de la marque Scintilla, car elles ne sont plus fabriquées. Il est possible qu'il s'en trouve encore une certaine quantité en stock chez des revendeurs. C'est pourquoi nous recommandons de ne demander que des prises de courant et fiches de prises de courant correspondant à la norme DIN précitée (les prises et fiches Bosch «Hella» à 7 pôles, par exemple). Des véhicules en provenance de l'étranger sont déjà équipés depuis quelque temps des prises et fiches susmentionnées.

Pour toutes questions concernant les indicateurs de direction pour tracteurs agricoles, adressez-vous au Service consultatif pour la prévention des accidents dans l'agriculteure, IMA, Brougg.

H. R.